



CLAIX MAG N°138
AOÛT/SEPTEMBRE 2021
CLAIX, BELLE PAR NATURE !



www.ville-claix.fr

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr
 Attention ! Tous ces événements tiendront compte
 des mesures sanitaires en vigueur à la date annoncée.

Médiathèque Municipale Georges Brassens



**L'ÉTÉ 2021
 À LA MÉDIATHÈQUE**

DU 12 AU 31 JUILLET ET DU 16 AU 22 AOÛT

HORAIRES RÉDUITS

Accueil du public :

- les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
- les vendredis de 15h à 18h

FERMETURE DU 1^{ER} AU 15 AOÛT

Dès à présent, empruntez vos documents pour une durée de 9 semaines !

BON ÉTÉ À TOUS !

 2 allée du 18 juin 1940, à Claix - 04 76 98 49 27
www.ville-claix.fr

**FORUM
 DES associations
 2021**



**SAMEDI 4 SEPTEMBRE
 9h30 - 16h**

COMPLEXE DE LA BÂTIE

+ D'UNE DOZaine D'ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR PLACE

AUTRES LIEUX DE RENCONTRE
 ESPACE MUSICAL FERNAND VEYRET - CLAIX TENNIS
 CLAIX FOOTBALL - MJC (LOCAUX DE LA CASE) - LE DÉCLIC

   
www.ville-claix.fr

EXCEPTIONNELLE

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021
 VISITE GUIDÉE DU FORT
 EN NOCTURNE**

DE 20H À 21H30

1944

**JOURNÉES EUROPEENNES
 DU PATRIMOINE**

**18 & 19
 SEPTEMBRE 2021**

**OUVERTURE DU FORT (SAMEDI - 18/09 À 20H00
 DIMANCHE - 19/09 À 10H00)**

**TARIF 4 EUROS
 GRATUIT POUR LES ENFANTS
 DE 3 À 10 ANS
 GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS
 LIMITE À 2 PERSONNES**

VISITE GUIDÉE DU FORT • RECONSTITUTION D'UN CAMP US DEUXIÈME GUERRE MONDIALE • EXPOSITION DE VÉHICULES MILITAIRES ET CIVILS • DÉFILÉ D'ÉLÉGANCE DES ANNÉES 40 • DÉMONSTRATIONS DE SWING • ESCAPE-GAME • EXPOSITION DU GRENABLE MAQUETTE CLUB • BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE...

La commune de Claix et Claix Patrimoine et Histoire, organisent les

**Journées
 Européennes
 du PATRIMOINE**

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE
 10H-18H
 GRATUIT**

**BALADE DANS CLAIX À PARTIR
 DE CARTES POSTALES ANCIENNES**

PLACE HECTOR BERLIOZ

ANIMATIONS	MARCHE PAYSAN	EXCURSIONS
Trio Kinkin (11h et 16h) Musiques et chansons anciennes (10h à 18h) Buvette et petite restauration	Marché des producteurs locaux : Fromager Éleveurs Grainetier Maraiçher	Visite des hameaux de Claix en bus Déambulation au cœur du bourg

   
www.ville-claix.fr

La CASE
 Tél : 04 76 98 45 73
Horaires d'ouverture
 Lundi 14h à 17h30
 Mardi, jeudi et vendredi
 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
 Attention : fermeture le mercredi

Le Déclic
Renseignements et réservations
 au 04 76 98 45 73
Réservations
resaspectacle@ville-claix.fr

Médiathèque Municipale Georges Brassens
 Tél : 04 76 98 49 27
Horaires d'ouverture
 Mardi de 16h à 19h
 Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
 Jeudi de 16h à 18h
 Vendredi de 16h à 18h
 Samedi de 10h à 12h30

**Attention ! La médiathèque sera fermée
 du 1er au 15 août.**

Les horaires de changement du 12 au 31 juillet et du 16 au 22 août
 Ouverture au public les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, les vendredis de 15h à 18h

Agence Postale Communale
 Place Hector Berlioz
Horaires d'ouverture
 Lundi de 13h30 à 17h00
 Mardi de 8h à 11h30 / 13h30 à 18h
 Mercredi de 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30
 Jeudi de 8h30 à 11h30
 Vendredi de 8h30 à 13h30

Les jours de marché à Claix
 Mardi et vendredi
 place Jean Monnet
 de 7h à 13h

N° UTILES

Hôtel de Ville
 Tél : 04 76 98 15 36
Horaires d'ouverture
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 Accueil téléphonique du lundi au vendredi
 de 13h30 à 17h
www.ville-claix.fr

État civil
 Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi
 de 13h30 à 17h

**DTAE (Direction des Services Techniques
 Aménagement et Environnement)**
 Tél : 04 76 98 66 87
Horaires d'ouverture
 Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h
 Vendredi de 8h30 à 12h

Service urbanisme
 Tél : 04 76 98 00 47
Accueil sur rendez-vous uniquement
 les lundis, mardis, mercredis et vendredis
 de 8h30 à 12h
Accueil par téléphone du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h sauf le jeudi

DEJ (Direction de l'Enfance et de la Jeunesse)
 Tél : 04 76 98 00 41
Accueil physique et renseignements
 Lundi de 13h30 à 17h30
 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires

Multi Accueil Cœur Village
 Tél : 04 76 98 35 40
 Accueil des enfants du lundi au vendredi 7h30
 à 18h sauf mercredi à 18h30

Multi Accueil Petit Prince
 Tél : 04 76 98 57 53
 Accueil des enfants le lundi, mardi, jeudi et
 vendredi de 8h à 18h30

Centre Communal d'Action Sociale
 Tél : 04 76 98 35 42
Horaires d'ouverture
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 Accueil téléphonique l'après-midi
 de 13h30 à 17h sauf le mercredi

La Résidence pour Personnes Âgées
 Tél : 04 76 99 99 06

Police municipale
 Place Jean Monnet
 Tél : 04 76 98 53 98
policemunicipale@ville-claix.fr

Gendarmerie nationale à Pont de Claix
 Tél : 04 76 98 04 38

La déchèterie
 Chemin de Risset
Heures et jours d'ouverture
 sur <https://bit.ly/DecheterieClaix>
Grenoble Alpes Métropole
 Tél : 0 800 500 027

SOMMAIRE

- Couverture**
Claix : une commune fleurie en quête d'une deuxième fleur

- **À l'affiche** 2

- **Edito** 3

- **La mairie en direct** 4 & 5

- **Une commune à vivre** 6 & 7

- **Dossier** 8 & 9
Claix, un cadre de vie fleuri et agréable

- **Jobs jeunes** 10
Jobs d'été : un coup de pouce aux jeunes

- **Numérique** 11
Des points numériques pour tous

- **Expression politique** 12

- **Métropole** 13
Ponts, passerelles, murs de soutènement : une compétence métropolitaine

- **Culture** 14 & 15
Toute l'actualité de la médiathèque Georges Brassens et du Décllic



Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Bimestriel N°138 • août / septembre 2021 • ISSN 0998-075X
• Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix
• **Directeur de publication et rédacteur en chef** :
Christophe Revil • **Rédaction et photos** :
Sandry Vicente / Lucie Germain Brottes •
Conception maquette et mise en page: Adrien Delesculier
• **Distribution** : DSPA • **Impression** : Press Vercors •
Tirage : 4 200 exemplaires.



LES JEUNES, PORTEURS DES PLUS BEAUX ESPOIRS

La jeunesse est une inestimable richesse. Avec la fougue et l'énergie, sans être lestée par les à priori ou les craintes, elle porte notre avenir. Accompagner les jeunes, leur permettre d'enrichir leur parcours, les rendre curieux et les associer à la vie de notre commune est donc un enjeu de premier plan.

Sarah a 17 ans. Cet été elle travaille 3 semaines à l'accueil de l'Hôtel de Ville, plus tard elle sera infirmière.

Tamiru, 16 ans, lui réalise l'entretien des espaces verts pour 3 semaines ; en pôle espoir judo, il veut être commando militaire.

Titouan, 17 ans, se destine à des études de médecine. Au secteur social, il anime les ateliers gérontologiques pour 2 semaines.

Voilà quelques-uns des 16 Jobs Jeunes que Claix accueille durant cet été afin de leur permettre à la fois ce premier contact avec le monde du travail, la découverte des métiers de notre collectivité et aussi de se faire un peu d'argent de poche !

Tous nous montrent combien ils ont soif d'explorer de nouveaux univers puis de s'investir au service des autres.

Cet été, d'autres jeunes profiteront des séjours lancés en 2021 pour leur permettre de vivre des activités de loisirs dans le Vercors et la Drôme et les plaisirs (et aussi les exigences !) de la vie en collectivité. Une quarantaine de Claixois en profiteront !

Tous les jeunes qui ont des projets culturels, humanitaires, environnementaux ne doivent pas hésiter à nous solliciter ; un nouveau dispositif a été lancé en début d'année pour les accompagner ! Par ailleurs à la rentrée un conseil municipal jeunes sera créé dans les écoles !

Toutes ces initiatives ont un même objectif : permettre à nos enfants de devenir des citoyens éclairés, investis et épanouis ... porteurs de nos plus beaux espoirs !

Bel été et au plaisir de vous rencontrer.

Votre Maire,
Conseiller départemental
Christophe Revil



PASSEZ UN BEL ÉTÉ À CLAIX !

Afin que l'été soit calme et reposant à Claix, quelques règles de bien vivre ensemble doivent être respectées. Ainsi, les nuisances sonores sont limitées vis-à-vis du voisinage à proximité des zones d'habitation.

Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **les samedis :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés :**
de 10h à 12h

D'autre part, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants de jour comme de nuit. Ces différentes mesures sont répertoriées dans l'arrêté N°97-5126 de la Préfecture.

Vous souhaitez partir en vacances l'esprit tranquille ? Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances.

En signalant votre absence à la Police municipale et à la Gendarmerie nationale vous pouvez bénéficier d'une surveillance de votre domicile.

Retrouvez le formulaire à remplir sur :
www.ville-claix.fr

Vous pouvez également contacter la Police municipale au :

04 76 98 53 98
policemunicipale@ville-claix.fr



LE SAVEZ-VOUS ?

➤ Horaires de collecte des déchets ménagers DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT 2021

Durant cet été, les horaires des collectes de vos ordures ménagères changent. Jusqu'au 27 août, les heures d'intervention des agents de la Métropole de Grenoble sont décalées. Vos poubelles sont collectées entre 7h et 14h. Idéalement vous pouvez sortir vos bacs la veille des jours de ramassage sur la commune.



➤ Les résidents de la RPA en pleine forme !

Reprise de l'atelier « Activité Physique Adaptée » à la Résidence pour Personnes Âgées. Ces séances, destinées aux personnes de plus de 60 ans désirant pratiquer une activité physique de manière douce, régulière ou ponctuelle, ont pour but d'améliorer l'équilibre, la souplesse et la coordination. Le tout visant à diminuer les risques de chutes. Cet atelier est animé par un intervenant de l'association de Pas APA.

Vous souhaitez participer à cet atelier? Contactez le service gérontologie de Claix au 04 76 99 99 06.



FORTES CHALEURS, ATTENTION À NOS AÎNÉS !

Pendant les périodes de canicule, il est nécessaire d'être très attentif. Rester au frais, boire de l'eau, fermer ses volets la journée font partie des règles de base.

À Claix, il existe un registre qui répertorie les personnes les plus fragiles afin de les contacter lors des jours de fortes chaleurs. Pour s'inscrire, contactez le service gérontologie au 04 76 99 99 06.

Deux salles climatisées sont également à disposition au sein de la Résidence des Personnes Âgées.

UNE PLATEFORME
D'INFORMATIONS CANICULE EXISTE AU :

0800 06 66 66

(appel gratuit entre 9 h et 19 h depuis un poste fixe).

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

UNE AIDE POUR REDÉMARRER APRÈS LE COVID-19

Lors du conseil municipal du 29 juin dernier, le conseil municipal a voté l'attribution aux associations de la commune d'une subvention exceptionnelle post Covid. Cette aide a vocation d'accompagner la reprise d'activité du monde associatif, mis à rude épreuve durant la pandémie.

Parfois peu soutenues par leurs fédérations respectives, de nombreuses associations, (12 d'entre elles), éligibles selon plusieurs critères, vont prochainement recevoir une « aide Covid au redémarrage » versée par la municipalité, pour une enveloppe globale de 17500 €.



DE NOUVELLES CABANES À LIVRES !

Avec les beaux jours, de nouvelles cabanes à livres ont fait leur arrivée sur la commune rue de la République et place Jean Monnet.

Le concept est simple : déposez et récupérez les ouvrages que vous souhaitez partager ou qui vous intéressent, le tout gracieusement. Ce projet, porté par la Direction Culturelle ne devrait pas s'arrêter là. Une troisième cabane à livres devrait être prochainement installée sur la commune.



L'APPEL DU 18 JUIN COMMÉMORÉ À CLAIX

Ce 18 juin 2021, 81 ans après l'appel du Général de Gaulle, le Maire Christophe Revil lui rendait hommage devant la stèle érigée allée du 18 juin 1940. Ému, rappelant dans son discours la force du message délivré au siècle dernier, l'édile a par ailleurs rappelé les noms de Clairois tombés pour la France. Des hommes, des femmes, « *qui ont choisi de donner à leur destin la couleur éternelle du sacrifice, au nom de valeurs en lesquelles ils ont cru jusqu'à leur dernier souffle (...)* ». Cette commémoration s'est achevée sur la sonnerie aux Morts interprétée par le jeune Sacha, 12 ans, élève à l'Espace Musical Fernand Veyret. Une cérémonie qui s'est une fois de plus déroulée en petit comité. Le Maire concluant sur « *l'espoir de bientôt tous pouvoir se retrouver* ». Un espoir en résonance à celui lancé il y a 81 ans...



UNE FÊTE TRÈS RÉUSSIE !

Mercredi 30 juin, les différents services municipaux installés allée du 18 juin 1940 avaient organisé une après-midi de festivités pour petits et grands. En déambulant sur les parvis du centre social, de la médiathèque, de la Résidence des Personnes Âgées et de l'Espace Petite Enfance, tous ont découvert une multitude d'activités (jeux en bois, quizz, maquillage, furoshiki etc.).



LE NOUVEL ESPACE NATUREL SENSIBLE DES FALAISES DU NORD VERCORS PREND FORME

1^{er} comité de pilotage ce 25 juin organisé au Déclic pour l'ENS autour des falaises du nord Vercors. L'ensemble des communes (6 au total) et des partenaires dont le Parc Naturel régionale du Vercors, qui sera en charge de mettre en œuvre le projet, s'était réuni. Objectif : définir les grands axes de travail ainsi que le calendrier prévisionnel d'élaboration des plans de gestion. Rappelons que ce projet a été lancé à l'initiative de la commune de Claix. Il va ainsi permettre la gestion adaptée d'un site remarquable et fragile.

En médaillon : Yannick Pasdrmadjian, adjoint en charge de l'environnement, de développement durable, de l'agriculture et de la forêt



Photo : La Petite Poussée

CLAP DE FIN POUR LES PROJETS « STORIES D'ÉCOLE » ET « LIRE À VOIX HAUTE POUR SE METTRE EN SCÈNE »

Ces deux projets portés par le Centre Social La Cascade étaient au cœur de deux soirées spéciales au Déclic, mettant en scène des élèves de plusieurs établissements scolaires de la commune. Le 17 juin, les collégiens du projet « Lire à voix haute pour se mettre en scène » sont montés sur les planches pour une soirée où lectures et musique se succédaient. Le 24 juin, les élèves de l'école François Mignot en CE1-CE2 (classe d'Elodie Millet-Perrin) ont présenté leur film « Stories d'école » tourné à l'école avec l'aide de l'association La Petite Poussée.



LES GÉNÉREUX DONS DES CLAIKOIS

Les Clairois ont été une nouvelle fois très GÉNÉREUX ce vendredi 4 juin. De nombreux dons ont été faits à La Remise, association grenobloise dont la vocation est d'accompagner des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, grâce à la collecte, au tri et la revalorisation de différentes matières dont principalement le textile.

Vêtements, chaussures, linge de maison etc., les dons sont recueillis chaque premier vendredi des mois pairs de 13h30 à 15h30 place Hector Berlioz. Le Maire Christophe Revil, très sensible à cette cause et soutenant depuis de nombreuses années l'association, s'est rendu sur place afin de féliciter les habitants pour leur contribution. Notez dans vos agendas les prochains rendez-vous : 6 août, 1er octobre et 3 décembre.



DES DÉAMBULATIONS ORGANISÉES DANS LA COMMUNE

Dans le cadre du projet « Ville Amie des Aînés », des déambulations ont été organisées à Pont Rouge et dans le centre bourg. Habitants, élus et techniciens ont profité de ces moments sur le terrain pour identifier les points de mobilité et évoquer ensemble les idées d'aménagements possibles sur les espaces publics. Le fruit de ces nombreux échanges servira ensuite de pistes de travail afin d'améliorer le quotidien des personnes âgées sur la commune.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLAIX RÉCOMPENSÉS

Remise de diplômes ce vendredi 25 juin aux élèves de l'Espace Musical Fernand Veyret. En présence du Maire Christophe Revil, près de 60 jeunes musiciens ont été récompensés, en conclusion de leur fin de cycle de formation musicale et d'instruments (des diplômes obtenus après plusieurs années d'apprentissage). À noter dans chacun des discours prononcés ce soir-là, l'assiduité et la détermination des élèves qui, malgré un contexte de cours en partie réalisés en distanciel, ont su atteindre le niveau attendu pour être lauréat.



LE MAIRE CHRISTOPHE REVIL DEVIENT CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Le 27 juin dernier, le Maire de Claix a été élu conseiller départemental. S'imposant sur le canton de Fontaine-Seyssinet avec 51.5% des voix exprimées, il gagne cette élection en binôme avec Anne-Sophie Chardon, adjointe à Fontaine. Pour cette première participation aux Départementales, Christophe Revil s'est dit « satisfait mais je reste humble face à ce résultat au regard de l'abstention. (...) ». Nous allons porter une politique équilibrée, sur le plan social, travailler sur l'attractivité du territoire, l'économie l'emploi et l'environnement ». Un programme vaste et ambitieux qui saura servir les intérêts du canton et des Clairois.

CLAIX, UN CADRE DE VIE FLEURI ET AGRÉABLE

Cette année, la commune concourt à l'obtention de la seconde fleur du label des Villes et Villages Fleuris. Le 28 juillet, le jury a parcouru la commune pour observer le travail mené par les élus et les équipes du service Espaces Publics. Après avoir obtenu la 1ère fleur en 2019, Claix espère bien franchir un nouveau cap dans cet engagement en faveur des Clairois et de leur environnement.

Bien plus qu'un simple label, c'est toute la politique d'embellissement et de fleurissement qui sera valorisée si la commune obtient la précieuse distinction. Cette démarche reconnaît à la commune son caractère convivial, attractif mais aussi engagé en faveur du développement durable. Mais elle souligne aussi, et surtout, le cadre de vie privilégié qui donne envie de s'installer sur Claix à des familles de plus en plus nombreuses.

Les aménagements paysagers et le fleurissement accompagnent et soulignent ainsi la beauté de l'écrin naturel clairois.

« À Claix, le cadre de vie est naturellement beau et agréable. C'est une commune que la nature a gâtée et qu'on a su préserver. Aujourd'hui, notre intervention pour embellir la ville consiste à accompagner cet écrin », souligne le Maire, Christophe Revil.

■ REPÈRES

18 HECTARES ! C'est la superficie des espaces verts de la commune. Dont 8318m² de massifs arbustifs, 770m² de massifs de vivaces et 320m² de massifs de plantes annuelles.

UN FLEURISSEMENT SOIGNÉ

Le fleurissement n'est pas pensé pour la totalité de la commune de la même façon, il est adapté à chaque endroit. « Mais la philosophie est la même partout : avoir des essences locales et un prolongement de la nature partout présente », argumente le Maire.

Sont privilégiés les arbustes et les plantes vivaces, qui résistent mieux à la chaleur. Le fleurissement est concentré sur les zones de fort passage et sur les espaces collectifs. Cette année, ce sont 7400 plantes annuelles mellifères, 80 dahlias et 80 lys qui ont été commandés. Les contenants du centre bourg ont, pour leur part, été changés pour laisser place à de sublimes bacs à orangers.

En juin, plusieurs bacs à orangers ont été installés dans le centre bourg. Sur le parvis de l'église, aux abords de l'Hôtel de Ville, place Hector Berlioz. Venez découvrir ces cônes d'ifs, pins en nuage et autres topiaires qui redonnent au centre bourg tout le cachet de l'ancien.



UN ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À Claix, l'équipe espaces Espaces Publics est attentive au respect de la faune, de la flore et des ressources naturelles. Les produits phytosanitaires ont été bannis il y a plusieurs années, l'eau est gérée de manière raisonnable (paillage, gestion autonome des eaux de pluies à certains endroits comme sur le parvis des Sources), le désherbage est thermique, mécanique ou manuel et les déchets sont valorisés. Les reliquats de broyage de branchages se transforment

alors en cheminements au parc de la Bâtie, les déchets de tonte sont offerts à une maraîchère de la commune et deviennent du compost.

Claix est un écrin naturel où la biodiversité a une place primordiale. Au parc de la Bâtie par exemple, des espaces interdits de passage lui sont spécialement dédiés, une ruche et un hôtel à insectes ont été installés. L'utilisation du fauchage tardif sur certains espaces favorise également la présence des écosystèmes.



UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

La commune suit un plan de gestion différenciée élaboré en 2018. Cet outil répertorie les zones d'actions en 4 types :

- » entretien strict
- » entretien modéré
- » entretien faible
- » et entretien naturel.

Ces critères, établis en amont par le service Espaces Publics, prennent en compte l'affluence, la situation, la présence de corridors biologiques et l'intérêt en terme de biodiversité des sites.

« Les lieux de fort passage comme l'avenue de la Libération, le bourg, les parcs etc. sont des secteurs sur lesquels nous avons une attention plus particulière avec des interventions plus remarquées sur la couleur, le choix des fleurs ou encore les contenants spécifiques. Ailleurs, on laisse la nature être notre environnement. Par exemple, nous savons que la biodiversité est riche sur les berges du Lavanchon (présence de castors, d'une faune et faune locales), donc nous n'allons pas faucher trop régulièrement. La gestion différenciée dans les cimetières est également intéressante. Ce sont à la fois des secteurs très fréquentés et des secteurs minéraux. Nous semons aujourd'hui du gazon dans les allées, nous replantons des arbres et des arbustes de façon à ce que ces espaces redeviennent peu à peu des parcs » justifie l'édile Christophe Revil.

SENSIBILISÉS À LA NATURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les jeunes Claixois prennent part au projet Nature et Jardin dès l'école primaire. Il s'agit d'un programme d'éducation à l'environnement en direction des trois écoles publiques. Par le biais de sorties chez des maraîchers ou sur la colline de Comboire, de rencontres avec des apiculteurs ou encore en cultivant leur propre potager à l'école, les enfants apprennent à prendre soin de la nature et à la respecter.

CLAIXOIS, PARTICIPEZ À L'EMBELLEMENT DE VOTRE CADRE DE VIE !

« L'embellissement et la beauté de la commune, c'est le fruit de la volonté municipale et du travail des services municipaux, mais c'est aussi chaque Claixois qui les crée avec nous. Chaque habitant est invité à reproduire, à donner de l'écho à ce qui est fait sur l'espace public. Cela veut dire, fleurir devant un portail, un balcon, une fenêtre » s'enthousiasme le Maire.

Les Claixois sont donc encouragés à fleurir leurs habitations mais aussi à s'inspirer des pratiques vertueuses menées par la commune en utilisant divers paillages, des espèces couvre-sol, mellifères... Les habitants peuvent aussi, s'ils le souhaitent, s'emparer de l'espace public pour le fleurir, l'embellir. C'est d'ailleurs ce que les habitants de la place des Alpes ont fait avec un résultat réussi.





Clément Barralon (en IUT Mesures Physiques à la rentrée), pour deux semaines au service Bâtiments

« J'ai postulé aux JOBS JEUNES pour découvrir le monde du travail, avoir un premier emploi et une première fiche de paie. Cela me permet aussi de faire quelque chose de mes vacances. Lors de l'entretien, j'ai indiqué que je préférerais travailler en extérieur, plutôt au service Espaces Verts ou avec les équipes du bâtiment. Ma première semaine s'est très bien passée, j'ai vraiment été bien accueilli, ils ont été parfaits avec moi. On a posé du carrelage à la Résidence des Personnes Âgées, passé le Karcher à Pompidou, posé des tableaux à la Mairie. On est aussi allés chercher du matériel à Comboire. »



Titouan Gachet (en terminale au lycée Marie Curie à la rentrée), pour trois semaines et demi au CCAS

« J'ai connu les JOBS JEUNES par le biais de ma maman. Je fais beaucoup de sport et le matériel coûte assez cher du coup j'avais envie d'être indépendant là-dessus. Faire un JOBS JEUNES me permet de me faire un peu d'argent et une première expérience professionnelle. Je suis en poste à l'accueil du CCAS. On reçoit les appels, on accueille les gens, on les dirige vers les différentes structures, on gère les mails. Ça se passe bien, c'est super intéressant. Il y a du contact, de l'administratif, c'est diversifié. Je pense que mon expérience ici me servira au niveau gestion, organisation. C'est très instructif. J'ai d'ailleurs appris en venant ici ce qu'était un CCAS, je ne connaissais pas cet endroit. »



Marlène Revol* (en prépa économie à la rentrée), pour une semaine au service Communication

« J'ai une amie qui avait fait un JOBS JEUNES et qui m'en avait parlé. Elle avait bien aimé ses missions, c'était intéressant et cela lui avait permis de gagner un peu d'argent. J'ai postulé pour avoir une première expérience professionnelle à mettre sur mon CV car on sait que lorsqu'on n'a rien sur le CV c'est plus compliqué ensuite pour trouver un travail. Ma semaine au service Communication s'est super bien passée. J'ai découvert plein de choses, j'ai participé à la réalisation de l'annuaire économique, l'annuaire des associations, j'ai trié des documents et même dérushé des interviews. C'était super intéressant ! »

**Ravie de son JOB JEUNES, Marlène a souhaité prolonger l'expérience, ce qui n'a malheureusement pas pu être possible pour des raisons administratives.*

REPÈRES

- » 50 dossiers éligibles
- » 16 emplois sur la période estivale
- » Plusieurs services municipaux concernés : bâtiments, espaces verts, communication, accueil de l'Hôtel de Ville et du CCAS, animation, gérontologie...

JOBS D'ÉTÉ : UN COUP DE POUCE AUX JEUNES

Depuis 2019, l'opération JOBS JEUNES permet aux Clairois âgés de 16/17 ans de travailler au sein de la mairie. Destiné à leur offrir une première expérience professionnelle tout en leur faisant découvrir les différents métiers de la collectivité, ce dispositif remporte un franc succès auprès des jeunes qui sont toujours plus nombreux à postuler.



Tamiru Guillot (en seconde sports études judo au Pôle Espoir de Grenoble à la rentrée), pour deux semaines au service Espaces Publics

« J'avais vu dans le Claix Mag une fille, que je connaissais, faire un JOBS JEUNES et je lui ai demandé comment s'inscrire. J'ai voulu essayer aussi. En postulant, j'avais indiqué ma préférence pour les services techniques. Je préfère être dehors au grand air. Je faisais déjà un peu de jardin avec mon grand-père, mais de façon moins intense que là. J'aime beaucoup ce que je fais avec l'équipe des espaces verts. Il y a beaucoup de diversité, on travaille bien, c'est vraiment sympa. On tond, on utilise des outils, on fait plein de choses différentes tout en faisant très attention au détail. »

DES POINTS NUMÉRIQUES POUR TOUS

3 points d'accès gratuit à Internet sont proposés aux Clairois. Le dernier vient d'être activé dans le nouveau hall d'accueil de l'Hôtel de Ville. Mode d'emploi de ces ressources informatiques très utiles quand on n'est pas équipé ou peu aguerri à leur utilisation.

Lorsqu'on entre dans le nouveau hall de l'Hôtel de Ville, on est saisi par le choix des matériaux, l'ambiance très « cosy ». Mais très rapidement l'œil est attiré par une sorte de cabane géante dans laquelle on peut pénétrer et s'asseoir.

Vous êtes à présent installé dans l'espace numérique mis à disposition gracieusement par la mairie.

Ici, grâce à des codes de connexion que vous aurez préalablement récupérés à l'accueil, vous pouvez surfer sur le net. Mais pour cela, vous devez être équipé d'un ordinateur, d'une tablette ou encore d'un smartphone. Toutefois, à l'extérieur de la box, un ordinateur est disponible afin de se connecter pour les démarches communales et métropolitaines (un accès plus large sera bientôt autorisé).



Espace numérique hall de l'Hôtel de Ville

La médiathèque Georges Brassens est le 3ème espace multimédia mis à disposition des Clairois. Créé en octobre 2019, l'endroit dispose de 2 postes informatique et d'une connexion wifi, le tout étant gratuit là aussi. Pour en profiter, il suffit de se présenter à l'accueil de l'établissement et de demander des codes de connexion aux agents.

Accompagner celles et ceux qui peuvent être éloignés de ces outils de communication est véritablement une préoccupation pour la collectivité.

Reste à chacun de faire un bon usage de ces ressources qui sont d'ailleurs toutes soumises au respect d'une charte informatique des bons usages, à lire dans chacun des 3 endroits.

DEUX AUTRES POINTS D'ACCÈS À INTERNET SUR LA COMMUNE

Pour les Clairois qui ne disposent pas d'un équipement informatique ou bien qui ne sont pas agueris à l'utilisation de l'outil informatique, la commune offre deux autres points d'accès avec possibilité d'être accompagné.

C'est le cas au Centre Social La Cascade. Créé fin 2017, cet espace multimédia permet d'effectuer toute sorte de démarches administratives, consulter sa messagerie web ou encore rechercher un emploi.

Pour en profiter, il suffit de réserver un créneau au Centre Social, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (tel : 04 76 98 35 42).

Si vous souhaitez être accompagné par un agent municipal, il faut le préciser lors de la réservation.

« Je suis très attentif aux inégalités et notamment celles liées au numérique. Il y a de plus en plus de démarches à effectuer de façon dématérialisée. Aussi, nous nous devons d'accompagner cette dématérialisation en proposant des points d'accès gratuits à Internet disponibles dans des lieux publics où se trouve du personnel municipal afin d'accompagner au mieux les Clairois » explique le Maire Christophe Revil.

Sandrine Imbert, adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités ajoute : *« Le CCAS est pleinement dans sa mission en accompagnant ce public dans ses démarches passant par le numérique. C'est un levier essentiel de la lutte contre l'exclusion, priorité de notre politique sociale et solidaire au sein du CCAS ».*



Espace multimédia médiathèque Georges Brassens



Espace multimédia Centre Social La Cascade

REPÈRES

L'espace multimédia au Centre Social c'est en 2019 :

- » 106 personnes
- » Dont 39 accompagnées
- » 32% pour des démarches administratives

GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

L'opposition entre amnésie et fake news !

Entre ses interventions (parfois constructives) en conseil municipal et ses publications (souvent de grande mauvaise foi), l'opposition nous habitue à un étonnant double visage. Quelles différences en effet entre sa prétendue volonté de comprendre la complexité du processus de décision et sa permanente instrumentalisation des craintes, sa facilité du « Y'a ka, faut qu'on ».

Ainsi elle nous répète qu'il faut faire vivre le commerce local mais oublie qu'elle n'a pas voté l'installation du distributeur de billets dans le bourg !

Ainsi elle invite à soutenir les associations mises à mal par le Covid mais oublie qu'elle n'a pas voté le budget décidé en début d'année pour les aider au redémarrage des activités !

Ainsi elle se plaît à annoncer la « mise à mort » de la MJC mais prend soin de taire les 80.000 euros d'aide annuelle que la commune apporte à cette association. Profitons-en ici pour rassurer tous les abonnés de la MJC : ils peuvent sans crainte choisir leurs activités car l'association est en excellente santé ! Quelle irresponsabilité de déstabiliser ainsi, à de basses fins politiciennes, une équipe de bénévoles dévoués ! Qui met en danger sa pérennité ?

Nous déplorons le positionnement des 5 élus de l'opposition qui tentent de raviver des débats depuis longtemps apaisés !

Non nos écoles publiques ne sont pas « le parent pauvre » de notre commune sous prétexte qu'elle accompagne aussi l'école privée !

Non Pont-Rouge n'est pas oubliée au profit du bourg (les investissements et aménagements de ces dernières années le montrent et d'autres sont encore prévus !).

Non la Police municipale n'abandonne pas sa présence de proximité ! C'est même sa priorité.

Chers collègues de l'opposition, il est temps de se mettre au travail pour faire des propositions constructives et d'arrêter le colportage trop facile de fake news !

Bon repos estival à chacun et au plaisir de vous rencontrer à la rentrée.

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE : Claix avec vous

Une année très calme et une rentrée mieux partagée ?

L'année « covid » aura mis notre commune au ralenti avec la fermeture partielle ou totale de nombreuses activités. Pour autant, cette année a été d'une certaine richesse : l'opportunité pour certains de découvrir leur environnement proche, **les commerces et les producteurs locaux qu'il ne faudra pas laisser tomber** ; également le plaisir pour tous d'avoir eu moins de circulation et donc moins de bruit, de pollution et d'insécurité routière.

Pourtant, dans plusieurs quartiers **la situation liée à la circulation s'aggrave** : Pont-Rouge avec l'avenue de la Libération (un collectif de riverains s'est monté) et le Bourg avec une circulation qui va s'accroître avec les nouvelles constructions qui bordent l'avenue Beyle-Stendhal.

Quand en conseil municipal nous évoquons le sujet, les réponses sont toujours les mêmes : « c'est la Metro qui impose les règles » et « faites des propositions ». Les règles de la Metro sont celles que les élus proposent et votent, pour Claix nous avons 2 élus métropolitains qui sont le maire et sa 1ère adjointe. Dont acte. Quant aux propositions... au risque de nous répéter, un schéma de circulation doit être construit pour Claix car **les routes ne sont plus du tout dimensionnées ni adaptées pour l'ensemble des usagers**, et sans qu'il n'y ait eu anticipation. Nous demandons donc **la réactivation des groupes de travail avec des riverains** de tous les quartiers pour cartographier les points noirs et **construire des propositions que nos représentants à la Metro auront sûrement à cœur**

de défendre pour que Claix reste une ville paisible et agréable à vivre !

Envie de rencontrer vos élus de la gauche et de l'écologie : venez le **samedi 11/09 à la « fête du pain »** à Furonnières !

In memoriam : notre amie Renée Vial s'en est allée à l'âge de 92 ans. Elle était une femme de conviction, de combat et de dévouement. Elle restera dans nos cœurs. Nos meilleures pensées vont à ses proches.

*Nathalie COTTE, Dominique CAIROLA,
Isabelle COMTE DELPLACE,
Yann GUERIN, Luc MARTIGNAGO.
Groupe de citoyens de gauche,
centre et écologie.*

*Contact : opposition2claix@free.fr
07 67 833 077
@Claixavecvous*



PONTS, PASSERELLES, MURS DE SOUTÈNEMENT : UNE COMPÉTENCE MÉTROPOLITAINE

1600 ouvrages d'art : c'est le nombre de ponts, passerelles et murs de soutènement que répertoriait, en 2015, la Métropole (quand la France en compte 200 000), sur l'ensemble de ses 49 communes, complétés par les « ouvrages d'art » transférés par le Département en 2017. Autant de chantiers en perspective, car un certain nombre (environ 60) ont été rapidement diagnostiqués comme préoccupants, voire dangereux.

Après l'inventaire, l'entretien

Entre 2018 et 2020, la Métropole a décidé d'investir pas moins de 2,6 millions d'euros pour la surveillance et l'entretien de ces édifices ainsi que 20 millions d'euros pour les opérations de réparation ou de renouvellement des ouvrages en péril, le tout au titre de sa compétence voirie transférée en 2015 par les communes.

Pour rattraper des années de retard et avec en trame de fond, la terrible catastrophe du pont de Gênes en août 2018, les équipes d'inspection ont été par ailleurs doublées. Le nombre actuel d'inspections est ainsi d'une centaine par an !

Sujet essentiel de sécurité, de mobilité et de déplacement entre les territoires, n'oublions pas que la Métropole est également soumise à des risques sismiques et demeure traversée par deux grandes rivières. Autant de bonnes raisons d'investir avec sérieux dans les ouvrages d'art !

Quels critères ?

Devant un tel nombre de ponts, passerelles et murs à examiner, réparer, consolider, la Métropole a fixé une règle claire : pour pouvoir bénéficier de son aide en priorité, il faut répondre à quelques critères. Parmi ceux recensés, le niveau d'enclavement et l'ampleur des déviations occasionnées par une fermeture de l'ouvrage, le niveau de trafic sur les ponts, les enjeux de desserte, ou encore, le niveau de subvention mobilisable. C'est ainsi que chaque ouvrage d'art métropolitain reçoit un « niveau de priorité » dans la réalisation des travaux : dans l'année, sur 2 ans, ou dans les 3 à 5 années à venir.

Et les ouvrages d'art autoroutiers dans tout cela ?

La loi est claire. Même s'ils sont situés sur le territoire de la Métropole, ils sont de la responsabilité de ceux qui en ont la propriété, à savoir les concessionnaires autoroutiers.



L'exemple clairois : Le pont de Savoyères

Comment mieux illustrer la politique métropolitaine de gestion patrimoniale en faveur des ouvrages d'art qu'avec l'exemple du pont de Savoyères ?

Permettant de rejoindre Varcès en franchissant le ruisseau de la Pissarde, ce pont permet de gagner le plateau de Saint Ange. Il est fréquemment utilisé par les exploitants forestiers. Et à ce titre doit donc supporter le passage de charges importantes.

D'importants dommages avaient pourtant, au fil du temps, rendu nécessaire un petit « coup de neuf » : trou dans la dalle en béton armé avec sa désintégration, déchaussement des pierres, érosion des joints, ou encore garde-corps non conformes et instables. Il n'en fallait pas moins à la Métropole, pour acter dès 2020 et au titre de sa compétence, une reconstruction de l'ouvrage destinée à assurer sa pérennité !

C'est ainsi que depuis le 14 juin, et pour une durée de 8 à 9 semaines, le pont de Savoyères est devenu le théâtre d'un important cycle de travaux. Avoisinant un montant total pour la Métropole de 160 000 euros HT, dont 20 000 euros pour la commune au titre d'un fonds de concours, ces travaux comprennent la mise en place d'un pont provisoire, permettant de franchir la Pissarde, pour permettre de construire l'ouvrage définitif.

Pour aller plus loin :

comment la Métropole rénove et sécurise ses ouvrages d'art :

<https://bit.ly/MetropoleGrenobleOuvragesArt>



UNE CLAIKOISE QUI (RA)CONTE DES HISTOIRES AUX ENFANTS

L'été est propice à la lecture et à la découverte d'auteurs. L'occasion de vous emmener à la rencontre d'écrivains clairois. Cathie Ollier est une autodidacte dans l'art de l'écriture et de l'illustration. L'été 2021 est chargé puisqu'elle assure la promotion de son dernier ouvrage « L'épée Mystère » tout en préparant celle de son prochain livre. Des ouvrages tous consacrés aux enfants âgés entre 7 et 11 ans. Rencontre.

« J'ai plus de choses à dire aux enfants qu'aux adultes! Ils m'inspirent beaucoup. On a plein de choses à apprendre d'eux, nous les adultes. D'ailleurs nous devrions lire plus souvent des romans jeunesse ! Moi, j'en lis tout le temps, j'adore cette écriture jeunesse. Et j'aime écrire aux enfants, l'écriture est tellement plus fluide pour moi ! ». Quand Cathie Ollier vous explique sa passion, son métier, son amour pour les livres, ses yeux pétillent. Tout en racontant sa vie, celle-ci se transforme en un conte avec sa voix douce qui vous porte. Cette jeune quinquagénaire maman de trois enfants a toujours eu la passion des livres et du dessin.

Avant de se lancer dans cette carrière d'illustratrice-romancière pour le jeune public, Cathie Ollier élève ses enfants. En 2008, elle ose se lancer et se fait éditer. Elle sort son premier livre, « Tricot l'escargot », dans lequel elle fait tout, le texte et les illustrations. Le succès est au rendez-vous. Elle travaille ensuite de nombreuses années sur l'illustration d'ouvrages. Mais en 2019, elle décide de revenir à ses premières amours, celle de l'écriture jeunesse. Elle écrit « Les clefs en poche » puis en mars dernier, « L'épée mystère » (Éditions Ex Aequo).

Ce dernier roman jeunesse raconte les aventures de deux jeunes frères qui voyagent dans le temps grâce aux pouvoirs extraordinaires d'une épée.

L'actualité de la romancière est chargée en cet été 2021 car elle travaille également au lancement de son prochain livre, « C'est pas de la tarte », (Édition Le crayon à roulettes). Cette fois, elle se fait accompagner dans l'illustration de cet ouvrage. Ce roman relate l'histoire d'un petit garçon qui s'est réfugié dans sa console vidéo après le décès de son papa. Mais sa rencontre avec Sophia et son cheval Mikado si particulier va tout changer.

Dans chaque histoire, Cathie Ollier s'attache toujours à mettre en avant des valeurs de solidarité, d'entraide. Ses livres servent à divertir l'enfant mais aussi à lui transmettre des messages qui, elle l'espère, l'aideront dans la vie.

Les romans de Cathie Ollier sont à découvrir à la **médiathèque Georges Brassens de Claix**, en librairie et sur les liens suivant :

<https://bit.ly/CathieOllierLEpeeMystere>
<https://bit.ly/CathieOllierCestPasDeLaTarte>
<http://cathimagine.canalblog.com>

Les coups de cœur des bibliothécaires de la médiathèque Georges Brassens



Le dit du Mistral
 Olivier Mak-Bouchard
 (Roman)
 Ed. Le Tripode
 (2021)

Un premier roman remarquable par sa forme et son fond. Direction le Luberon ! Une histoire originale de voisinage et d'amitié sur fond de découvertes archéologiques.

Ce roman d'aventure provençale est parfait pour s'évader entre mythe, poésie et fragrances du Sud. Un régal !



Lightfall, Tome 1 : la dernière flamme
 de Tim Probert
 (Bande dessinée)
 Ed. Gallimard
 (2021)

Béa, petite fille débrouillarde mais anxieuse, vit avec son grand-père, un cochon-sorcier fabricant de potions magiques.

Un jour, il disparaît mystérieusement et Béa part à sa recherche accompagnée de Gad, un galdurien joyeux et attachant.

Un univers fantasy destiné aux jeunes ados dès 10 ans.



« **Mais où est Momo ? Vive les vacances (un livre où l'on cherche Momo et Boo)** »
 de Andrew Knapp.
 Ed. Des grandes personnes
 (2021)

Quel plaisir de retrouver Momo le chien pour une nouvelle partie de cache-cache ! Dans ce nouvel opus, on part à la recherche de notre ami à quatre pattes et de son compagnon Boo, à la plage, sous la tente ou dans les bois.

Un livre jeu cartonné destiné aux tout petits, à emmener sur la route des vacances.

NOUVELLE SAISON, NOUVELLE PROGRAMMATION, NOUVEAU CONCEPT AU DÉCLIC

Le 15 septembre 2021, c'est une date qui comptera au Déclic. Celle du retour des spectacles, de la vie culturelle, des émotions, du partage. Après plusieurs mois de fermeture et une programmation pour l'essentiel annulée en 2020/2021 en raison de la pandémie de Covid-19, le Déclic rouvre avec une envie gourmande de satisfaire toutes les papilles.

Il y en aura pour tous les goûts, pour tous les publics, pour tous les âges ! Et rien de tel que de mettre en première de couverture du programme du Déclic une FRAISE qui répond d'ailleurs au doux prénom de Déborah. Comme pour dire « ramène ta fraise ! » le 15 septembre à 20h.

Marie-Noëlle Strecker, adjointe en charge de la culture, définit d'ailleurs ces retrouvailles comme ayant une « saveur particulière

bien sûr ! Douce et acidulée... Quelle joie de retrouver cet éveil de nos sens, ces émotions qui nous traversent, et surtout, le plaisir de pleurer ou rire ! ».

Toute l'équipe du Déclic vous attend donc avec impatience ce 15.09 pour vous présenter une programmation faite aux petits oignons.

Au menu de cette soirée spéciale, de l'inédit. Une soirée-spectacle où vous aurez l'occasion d'avoir un réel aperçu de cette saison 2021/2022. Interview, performances artistiques, imprévus, la soirée s'annonce animée, joyeuse et festive ! Le lendemain, le 16 septembre à 20h, le lancement festif se poursuit avec le spectacle « Derrière l'ours » proposé par la compagnie L'Escabeau. Enfin, le 22 septembre à 19h, Jean-Marc

Rochette (article à lire ci-dessous) est l'invité d'honneur d'une exposition qui lui est consacrée (du 22.09 au 22.10).

3 jours riches, denses et diversifiés pour marquer pleinement ces retrouvailles entre le public et le Déclic. Pensez à réserver au 04 76 98 45 73.

P.-S. : vous voulez savoir pourquoi la fraise s'appelle Déborah ? Alors rendez-vous le 15/09, vous saurez tout !



INTERVIEW DE JEAN-MARC ROCHETTE

Cette exposition à Claix, une première pour vous ?

Je connais Claix car j'y suis beaucoup passé. C'est sur mon trajet entre Grenoble, d'où je suis originaire et Bourg d'Oisans. On peut dire que je connais le chemin comme ma poche.

Vous exposez souvent dans la région, est-ce important pour vous ?

J'ai exposé dans plusieurs pays mais il est vrai que les planches de mes BD Le Loup et Aile Froide sont des œuvres qui se prêtent mieux à l'exposition dans la région. Elles ont plus de sens ici. Le décor se rapproche de celui des livres et en plus ce n'est pas très loin de chez moi.

Qu'évoquent les planches qui seront exposées au Déclic ?

Les Claixois pourront voir des planches d'Aile Froide et du Loup dans de très beaux retirages. Aile Froide est une BD que j'ai faite comme ça et qui au final s'est vendue à plus de 100 000 exemplaires. Le public a adhéré. Le Loup c'est l'histoire entre un loup blanc et un vieux berger. C'est une sorte de western isérois.

Vos œuvres sont très inspirées par la montagne, que vous apporte-t-elle ?

En étant originaire de Grenoble, on peut dire que j'ai été élevé dans les montagnes. C'est le lieu où je me sens le plus à l'aise. Il y a de la beauté dans la montagne, elle nous tire vers le haut.

Votre prochain ouvrage, lui, se passe dans le Vercors. Quel en sera le sujet ?

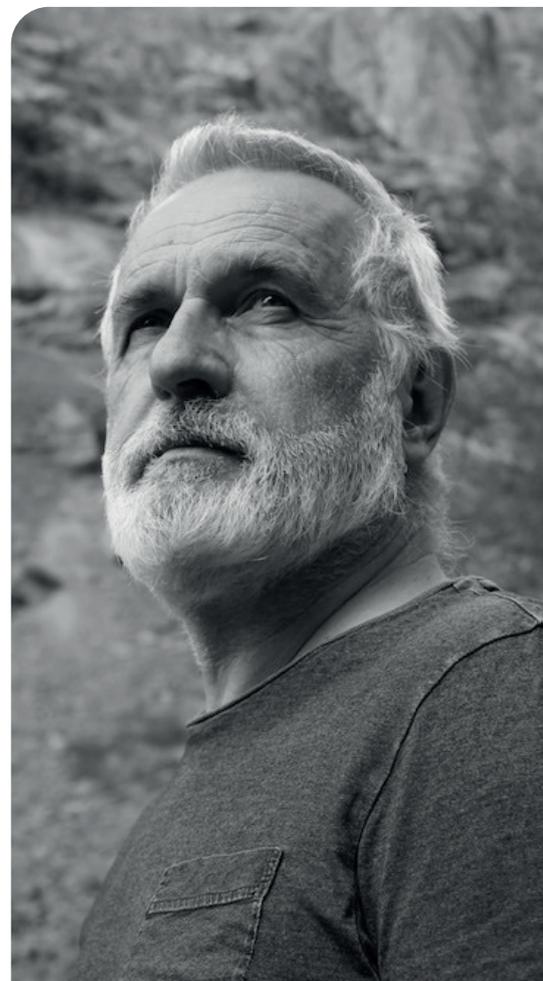
Oui, il se joue entre Paris, Grenoble et le Vercors, entre 1898 et 1922 et traite de la disparition du dernier ours du Vercors. Après avoir pas mal écrit sur les Écrins, je voulais parler du Vercors que j'aime également beaucoup. Avec La dernière reine, je parle d'une histoire d'amour entre une artiste parisienne et un homme du Vercors. Même si je ne suis pas connu dans le registre des histoires d'amour, celle-ci m'est apparue d'elle-même. J'ai adoré l'écrire. Le livre devrait sortir en octobre 2022 pour la rentrée littéraire.

Vos œuvres connaissent aussi de belles adaptations. Le Transperceneige est ainsi devenu Snowpiercer sur Netflix. Qu'est-ce que cela vous fait ?

C'est une consécration. J'ai eu du succès à mes débuts puis les personnes se sont un peu désintéressées de la bande dessinée. Le succès revient tardivement et aujourd'hui avoir cette reconnaissance à mon âge c'est agréable. Habituellement c'est plutôt un âge compliqué dans ce milieu. Le Loup devrait prochainement être adapté dans un dessin animé.

Le vernissage de l'exposition « Les Alpes » de Jean-Marc Rochette aura lieu en présence de l'artiste mercredi 22 septembre à 19h au Déclic.

Le temps d'échange sera animé par Claire Crisculo de la librairie Arthaud.





**Claix,
une commune fleurie au cadre
naturel et agréable à vivre**

